

# HIER ET AUJOURD'HUI L'AIEA A QUARANTE ANS

L'Agence internationale de l'énergie atomique fête son quarantième anniversaire à un moment d'espoir, de confiance en l'avenir au-delà même des limites de son mandat d'organisme intergouvernemental créé en juillet 1957 par les Etats pour être l'institution mondiale en charge du programme de l'«atome pour la paix». Au seuil d'un nouveau millénaire, on se demande à quoi ressemblera notre âge nucléaire dans les prochains chapitres qui vont maintenant s'écrire. Sera-t-il sûr et productif?

Globalement l'âge qui s'annonce apparaît beaucoup moins menaçant — et tout aussi riche de promesses — que celui qui s'achève, marqué par la fin de la guerre froide. Les résultats de la coopération nucléaire mondiale ces dernières années ont renforcé la vision optimiste des années 50 d'une «démilitarisation de l'atome». On n'en est pas encore tout à fait là, mais le jour est proche où aucun gouvernement ne croira trouver la «sécurité» dans l'arme nucléaire, et où tous les Etats inscriront dans des instruments juridiques durables leur volonté d'éliminer les risques et les incertitudes que fait peser l'existence de la bombe. Les Etats ont progressé à pas de géant au cours des dix dernières années. Le traité conclu pour empêcher la prolifération de l'arme a été prorogé indéfiniment. Les pays de trois nouvelles régions du monde ont constitué des zones dénucléarisées. Les essais nucléaires ont été interdits par un traité mondial récemment adopté. Les Etats ont accepté des mesures de contrôle nouvelles et plus contraignantes pour améliorer la vérification par l'Agence de leurs programmes nucléaires. Des pourparlers concernant la vérification inter-

nationale du désarmement nucléaire se sont ouverts. Toutes ces mesures contribuent à infléchir la tournure des événements au seuil du prochain siècle. Toutefois, elles soulèvent des problèmes nouveaux et ardues dont le monde doit maintenant s'occuper.

Dans la vie relativement brève de l'AIEA, les dix dernières années surtout ont été une époque de défis et de turbulences. Des changements de grande portée dans le paysage politique mondial ont planté le décor. Les événements ont propulsé les questions nucléaires et l'Agence à la une des journaux et sur les écrans de télévision, alimentant à la fois les espoirs et les craintes quant au développement de la technologie nucléaire et au rôle de l'Agence.

C'est à cette période mémorable, de 1986 à 1997, qu'est consacré le présent numéro du *Bulletin de l'AIEA*. Ces dix années ont remis en question bien des acquis. La révélation des forces et des faiblesses de l'action collective était un défi lancé à la capacité, à la détermination et à l'expérience d'une organisation internationale et de ses membres. En un sens très réel, la période a été un révélateur de ce qu'il y avait de meilleur dans le caractère et la tradition de l'AIEA, et a reconfirmé aux yeux des gouvernements son rôle en tant qu'organe central de la coopération nucléaire mondiale. (*Pour une chronologie des événements intéressant l'histoire de l'Agence, voir à l'intérieur le Supplément du Bulletin.*)

Pour beaucoup d'observateurs, ces dix années passées ont été caractérisées par trois crises qui ont avivé les craintes et les espoirs concernant notre sécurité mutuelle et celle de la planète, en commençant par le tragique accident

survenu en 1986 à la centrale ukrainienne de Tchernobyl, qui a mis à l'épreuve la capacité de réaction et l'engagement de la communauté internationale. Moins de cinq ans plus tard, au début de l'année 1991, la découverte d'un programme d'armement nucléaire clandestin en Iraq jetait le doute sur la possibilité d'enrayer la prolifération de l'arme et mettait sérieusement en question la capacité des services de renseignements nationaux et des contrôleurs de l'Agence à détecter des détournements. Et un an n'était pas écoulé que la révélation de la nature du programme nucléaire de la République populaire démocratique de Corée (RPDC), faisant craindre un risque de prolifération, portait un nouveau coup au système des garanties de l'Agence.

Ces événements étaient autant d'avertissements sérieux dont les leçons n'ont pas été perdues lors des réunions et des conférences qui ont suivi. Les gouvernements se sont progressivement employés à renforcer considérablement et parfois à modifier en profondeur les régimes internationaux de sûreté nucléaire et de garanties. L'AIEA a été le principal instrument dont ils se sont servis pour leur action collective. Un résultat marquant a été l'établissement d'un cadre juridique beaucoup plus strict qui devrait permettre d'atteindre et de maintenir de hauts niveaux de sûreté nucléaire et radiologique et de vérifier l'utilisation exclusivement pacifique des matières nucléaires. Il s'agit maintenant de maintenir la dynamique, et de trouver les moyens de financer de manière plus assurée et de faire fonctionner les nouveaux cadres qui ont été mis en place.

Ces crises ont occulté beaucoup d'autres événements et développements moins retentissants qui se sont également produits au cours des dix dernières années dans des domaines allant du contrôle des armements jusqu'à la lutte contre les ravageurs et auxquels l'AIEA

a su réagir. Ces nouveaux développements concernent souvent des besoins humains fondamentaux comme une alimentation saine, un bon approvisionnement en eau et en énergie, des soins de santé performants et un environnement plus propre.

**E**n marche vers la prochain millénaire, l'AIEA commence à écrire de nouveaux chapitres essentiels de son histoire. En décembre 1997, elle aura un nouveau directeur général. Après 16 années passées à la tête du Secrétariat, M. Hans Blix transmettra ses fonctions à M. Mohamed ElBaradei (Egypte), qui a été récemment nommé à ce poste et sera donc le quatrième directeur général de l'AIEA (voir encadré).

Un nouveau chapitre s'ouvre également pour les garanties nucléaires: le Corps des inspecteurs de l'AIEA s'est vu attribuer des pouvoirs et des droits d'accès accrus qui visent à renforcer les moyens dont dispose l'Agence pour détecter d'éventuelles activités nucléaires clandestines. Il est maintenant demandé aux Etats d'accepter le document juridique qui définit de nouvelles mesures de vérification. De nouveaux chapitres s'ouvrent également dans les domaines de la sûreté nucléaire et radiologique, de la gestion des déchets radioactifs, de l'électro-nucléaire et de la coopération technique. De nouvelles stratégies visent à découvrir les meilleurs «créneaux» pour l'application des techniques nucléaires éprouvées, à promouvoir les normes de sûreté, et à renforcer les capacités des pays pour que le bénéfice recueilli soit plus direct et plus durable.

Comment ces nouveaux chapitres ont commencé à prendre forme au cours des dix dernières années, c'est ce que raconte cette édition spéciale. Comment ils seront finalement écrits, l'avenir nous le dira.

*Lothar Wedekind, Rédacteur en chef*

**E**n décembre, M. Hans Blix (Suède) quittera ses fonctions au poste le plus important du Secrétariat de l'Agence et laissera la place à M. Mohamed ElBaradei (Egypte). Depuis 1981, et pendant ses 16 années au service de l'Agence, M. Blix a guidé l'AIEA à travers plusieurs crises — entre autres le retrait temporaire des Etats-Unis de l'AIEA à la fin de 1982, le désastre de Tchernobyl et les violations de leurs accords de garanties par l'Iraq et la RPDC. Comme ont pu le noter les observateurs, sous sa direction l'Agence a considérablement renforcé son autorité et son rôle dans les affaires internationales et consolidé le régime juridique international applicable à l'énergie nucléaire. L'analyse des événements survenus en Iraq faite par M. Blix a abouti à la mise au point d'un programme des garanties renforcées qui a été approuvé par le Conseil en mai 1997 — fait le plus marquant de l'histoire du système des garanties internationales depuis sa création en 1971 dans le cadre du TNP.



M. ElBaradei a été appelé à succéder à M. Hans Blix en juin 1997 par une décision unanime des 35 membres du Conseil des gouverneurs de l'Agence. La Conférence générale de l'AIEA devrait approuver sa nomination pour un mandat initial de quatre ans à compter de décembre. M. ElBaradei, qui a rang d'ambassadeur dans la hiérarchie diplomatique de son pays, est un juriste international et un diplomate éminent, ainsi que l'auteur de nombreuses

publications sur les Nations Unies, l'AIEA et le droit international. Depuis 1984, il a occupé à l'AIEA différents postes de responsabilité et est actuellement adjoint au Directeur général chargé des relations extérieures.

M. ElBaradei ne sera que le quatrième directeur général de l'AIEA en quarante ans. Le second était M. Sigvard Eklund, éminent scientifique suédois nommé à ce poste pour la première fois en 1961. M. Eklund, dont le mandat a été renouvelé quatre fois, a occupé le poste pendant plus de 20 années consécutives jusqu'à ce qu'il prenne sa retraite et soit nommé directeur général honoraire. C'est pendant son mandat que les principaux programmes scientifiques et techniques ont



été lancés et développés et que les laboratoires de recherche et d'analyse nécessaires ont été créés.

Dans les premières années, de 1957 à 1961, le premier directeur général de l'AIEA a été M. Sterling Cole (Etats-Unis). Membre du Congrès des Etats-Unis, il avait été président de la Commission interparlementaire de l'énergie atomique.

